

Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 septembre 2023

n° 098-23

Objet : RS - Attribution du marché pour les travaux de construction de réseaux d'assainissement dans le cadre de l'aménagement de la route d'Apremont section nord sur la commune de Saint-Baldoph

- date de convocation le 08 septembre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi quatorze septembre dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 32

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Arthur Boix-Neveu

Christophe Pierretton

Alain Thieffenat

Josette Rémy

Marie Bénévise - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod -

Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat

Brigitte Bochaton

Pierre Duperier

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Hélène Jacquemin

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

Philippe Gamen

Sandra Ferrari

Michel Dyen

Jocelyne Gougou

Maryse Fabre

Christian Berthomier

Jean-Marc Léoutre

Marcel Ferrari

Daniel Rochaix

Jean-Pierre Coendoz

Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 9

de Vincent Boulnois à Pierre Duperier - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Philippe Ferrari à Brigitte Bochaton - de Hervé Ferroud-Plattet à Daniel Rochaix - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Pascal Mithieux à Luc Berthoud - de Martin Noblecourt à Marie Bénévise - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Christophe Richel à Michel Dyen

- conseillers excusés : 10

Stéphane Bochet - Eric Delhommeau - Christian Gogny - Max Joly - Aurélie Le Meur - Luc Meunier - Serge Tichkiewitch - Thierry Tournier - Cécile Trahand - Jean-Maurice Venturini

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 14 septembre 2023

délibération n° 098-23

objet **RS - Attribution du marché pour les travaux de construction de réseaux d'assainissement dans le cadre de l'aménagement de la route d'Apremont section nord sur la commune de Saint-Baldoph**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, indique qu'une consultation a été lancée le 7 juillet 2023 pour les travaux de construction de réseaux d'assainissement dans le cadre de l'aménagement de la route d'Apremont section nord, sur la commune de Saint-Baldoph.

Le marché consiste en la construction :

- d'un réseau d'assainissement des eaux usées en polypropylène de diamètre 200 mm,
- d'un réseau d'eaux pluviales en PEHD de diamètres 500 et 600 mm sur un linéaire de 250ml environ.

La maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet Alp'études.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix : 40 %,
- valeur technique 60 %.

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable à l'attribution du marché au groupement d'entreprises SPTP / Siorat, pour un montant total estimatif de 270 519,60 € HT selon le détail quantitatif estimatif basé sur le bordereau de prix unitaires.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 002-22 C du Conseil communautaire du 03 février 2022 déléguant au Bureau la prise de toute décision relative à la préparation, la passation, la signature, l'exécution, le règlement et la résiliation des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 215 000 € HT,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 31 août 2023,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue le marché pour les travaux de construction de réseaux d'assainissement dans le cadre de l'aménagement de la route d'Apremont section nord, sur la commune de Saint-Baldoph au groupement d'entreprises SPTP / Siorat, pour un montant total estimatif de 270 519,60 € HT,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer le marché et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte :

098-23

Objet de l'acte :	RS - Attribution du marché pour les travaux de construction de réseaux d'assainissement dans le cadre de l'aménagement de la route d'Apremont section nord sur la commune de Saint-Baldoph
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	15 septembre 2023
Annexe(s) :	

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20230915-lmc1H30059H1-DE
-----------------------------------	--

Identifiant unique de l'acte :	lmc1H30059H1
--------------------------------	--------------

Date de transmission en Préfecture :	15 septembre 2023
--------------------------------------	-------------------

Date de réception en Préfecture :	15 septembre 2023
-----------------------------------	-------------------

Publication sur le site internet:	vendredi 15 septembre 2023
-----------------------------------	----------------------------